

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT
CANTON DE NOGENT SUR OISE

Séance du 1^{er} juillet 2026

Nombre de membres

En exercice	Quorum	Présents	Votants
19	10	17	19
Date de la convocation			
25 juin 2026			
Date d'affichage de la convocation			
25 juin 2026			
Numéro de la présente délibération			
DEL2026_43			

Extrait du registre des délibérations de la Commune de Monchy Saint-Eloi

L'an deux mil vingt-six, le premier juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Romain DECORDE, Maire.

Etaient présents : M. Romain DECORDE, Mme Élisabeth FREITAS, M. Gilles TARDIF, Mme Dalila LARBI, M. Hervé LEGROS, Mme Florence GUERLESQUIN, M. Maxime TESTART, M. Daniel FRANCOIS, M. André GHERARDI, M. Jean-Luc BIONNE, Mme Aurore LEONE, M. David PARENT, Mme Samir DARDIKH, Mme Martine DUBUISSON, M. Alain BOUCHER, Mme Justine FELIX, M. Aloïs CLAVIER

Etaient absents :

Mme Erine BOSINO (pouvoir donné à M. Jean-Luc BIONNE), Mme Chloé PLESSIER (pouvoir donné à M. Maxime TESTART)

Mme Aurore LEONE est élue secrétaire de séance.

Objet : Autorisation donnée au Maire de signer une convention pour la délivrance de titres d'initiation entre la commune et le club nautique de « l'étoile Nautique de l'Oise » pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Considérant que dans le cadre de ses activités d'été, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) souhaite proposer des initiations à l'aviron,

Considérant que le club de l'Etoile Nautique de l'Oise situé à Creil propose ces initiations,

Considérant que 5 séances sont programmées durant l'été,

Considérant que ces séances sont gratuites mais nécessite la signature d'une convention entre la collectivité et le club,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

contre	abstentions	pour	Votants
0	0	19	19

- **AUTORISE** le Maire à signer cette convention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
à Monchy Saint-Eloi, le 2 juillet 2026

La secrétaire de séance

Aurore LEONE



Le maire
Romain DECORDE